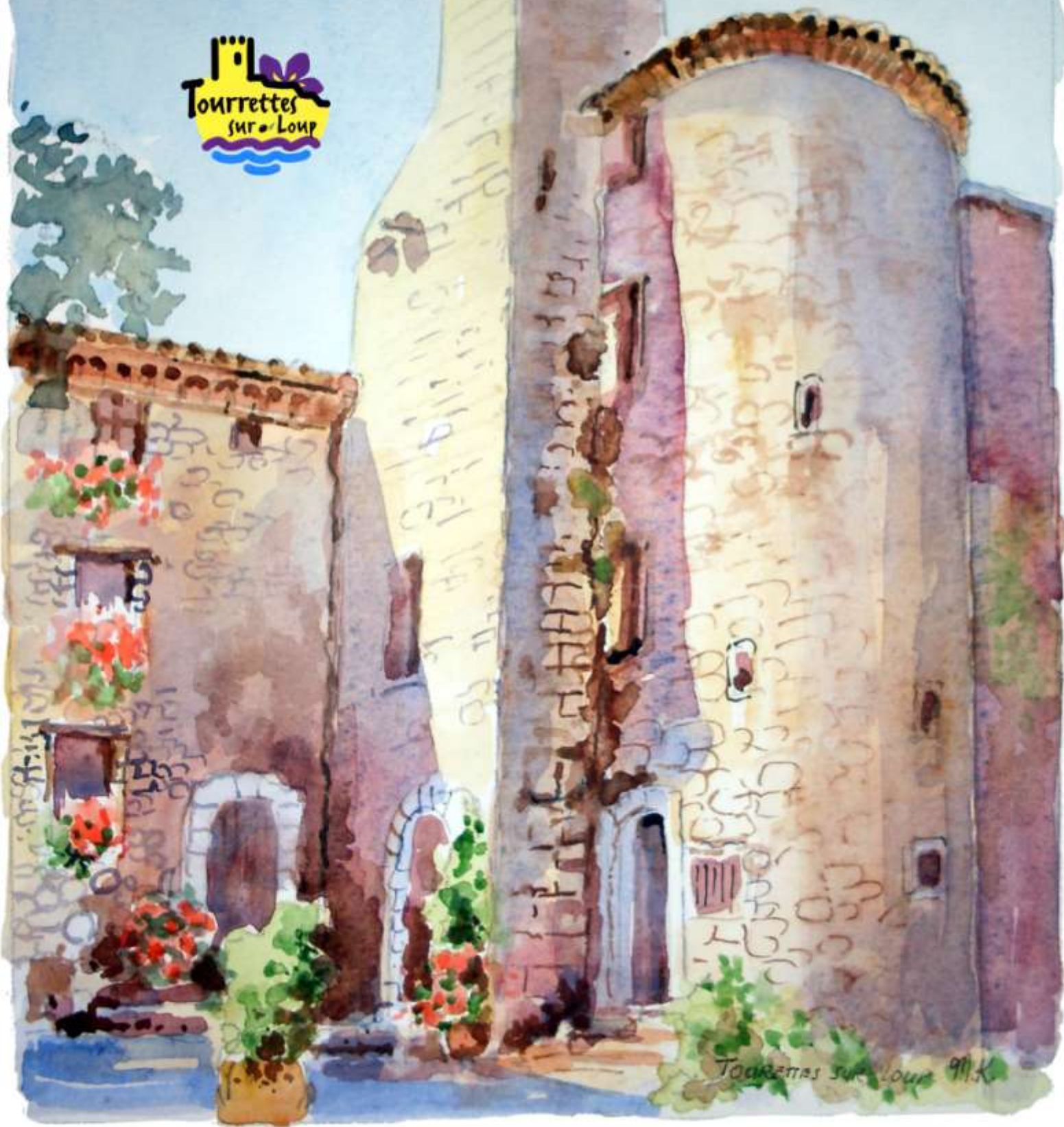


Société Historique de Tourrettes

Bulletin N°5

Janvier 2014





*Couverture : aquarelle MK
(collection privée)*

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE TOURRETTES VOUS PRÉSENTE TOUS SES MEILLEURS VŒUX POUR 2014

SOMMAIRE

	Pages
Qui habite le château en 1834 ?	4
La route de Grasse-Vence (fin)	8
Guerre d'Algérie (fin)	12
Une visite du château (fin)	18
Mais où est l'âne ?	20
La neige au village	22

La SHT serait heureuse de recevoir vos remarques et suggestions.

De même tout témoignage sera le bienvenu.

Contact : damien.bagaria@orange.fr



Ce fascicule est disponible sur le site WEB de la SHT (<http://shtourettessurloup.com>).

La version papier est en vente à la Presse les Violettes au prix de 2 €.

Adhésion SHT, cotisation annuelle 10€

Parution prochain bulletin avril 2014.

In memoriam



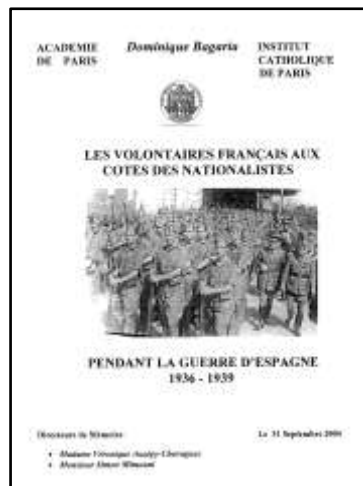
Notre président, Dominique BAGARIA, nous a quittés le 12 novembre au matin, après s'être battu contre la maladie, avec une volonté et un courage qui ont forcé l'admiration de tous ceux qui, jour après jour, l'ont accompagné.

Saint-Cyrien de la promotion Maréchal de Turenne, breveté de l'Ecole Supérieure de Guerre, général de l'arme des transmissions, chevalier de l'Ordre National du Mérite et officier de la Légion d'Honneur, c'était en plus un passionné d'histoire qui, sur le peu de temps libre que lui laissaient ses fonctions au ministère de la Défense, avait suivi avec brio un 2^o cycle universitaire d'histoire à PARIS. Il avait en particulier rédigé deux mémoires, l'un sur les monuments aux morts de la guerre 1914-1918 et l'autre sur les volontaires français aux côtés des nationalistes pendant la guerre d'Espagne.

C'est donc tout naturellement qu'il avait en octobre 2012 décidé de créer, avec quelques amis, la Société Historique de Tourrettes, ce qui lui permettait, à son modeste niveau, de contribuer au devoir de mémoire de ce village auquel il était tellement attaché. Certains le voyaient, tôt le matin, quitter la maison familiale «La Madelon», pour prendre le café entre amis puis parcourir le village de commerce en commerce. D'autres l'apercevaient taquiner le cochonnet, ou entendaient sa voix puissante annoncer le tirage des concours de boules sur la place de la Libération, d'autres enfin le croisaient le dimanche à l'église Saint-Grégoire.

Selon sa volonté, et en sa mémoire, la SHT va poursuivre son œuvre. Un nouveau bureau a été élu. Sous la présidence de son vieux complice, Philippe BENZA, il comprend Marcelle GRAZIANI, vice-présidente, Bernard OBERTO, trésorier, Annie GRANJON, secrétaire et Roland ISOARDI.

Le bureau de la SHT



Qui habite le château en 1834 ?



Le château d'après H.H. MUTSHER – 21 mai 1977

Du château médiéval à nos jours, le château de Tourrettes a une longue histoire mouvementée.

Au Moyen-âge, « vers l'an mille par suite de l'insécurité, les seigneurs regroupent les habitations autour d'un castrum sur un site élevé et fortifié. C'est l'édification d'un château fort, château de guerre avec un donjon dont la porte située à 9 mètres du sol est inaccessible pour l'envahisseur....

En 1378 la reine Jeanne récompense les fidèles chevaliers qui luttent pour sa cause; elle offre à Guichard de Villeneuve dit « le Bâtard » le château de Tourrettes avec sa seigneurie.

En 1437 son fils Antoine hérite du domaine, il fait reconstruire le château à la mode de son siècle dans le goût du faste et de la splendeur des seigneurs de cette époque... »¹

A la révolution, «le Seigneur Joseph César assassiné dans sa fuite, la famille est dispersée, le château va être occupé par la Garde Nationale du district...La guerre déclarée contre l'Autriche va entraîner les Armées françaises à guerroyer...Le château de Tourrettes va devenir un hôpital de guerre où seront soignés les blessés militaires rapatriés. »²

Dès lors, de nombreux décrets et lois sont promulgués, pour décider du devenir des biens confisqués.

2 novembre 1789 : décret de l'Assemblée constituante déclarant que les biens du clergé sont mis à la disposition de la Nation.

19-21 novembre 1789 : décret mettant en vente les biens du clergé et le domaine de la Couronne.

14 mai 1790 : décret fixant les modalités de vente des biens nationaux. Ils sont vendus aux particuliers par des enchères tenues dans les chefs-lieux de district.

25 juillet 1793 : décret instaurant les modalités de vente des biens des émigrés selon les dispositions du décret de mai 1790.

28 décembre 1793 : loi mettant à disposition de la Nation les biens mobiliers et immobiliers confisqués aux individus considérés comme ennemis de la Révolution, c'est-à-dire les émigrés et fugitifs, les prêtres réfractaires, les détenus et condamnés à mort.

En complément du Code Civil, qui protège les droits à la propriété, Napoléon va alors doter la France d'un outil exceptionnel : le cadastre parcellaire.



¹ Tourrettes sur Loup en son pays de Nicole Andrisi.

² Ménager : propriétaire exploitant ses terres.

L'état de section de 1834, consultable sur le site des archives départementales, met bien en évidence les professions de ce village rural et fait apparaître que le château est cadastré sous les N°394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 409, parcelles qui sont réparties aux personnes suivantes:

N°394 : sol de magasin et magasin à BOURRELLY Pierre dit « Jeanon », ménager (2).

N°395 : sol de boutique et boutique à GAZAGNAIRE Barnabé, maréchal-ferrant.

N°396 : corridor et escalier divisés en 1/17 à :

- BOURRELLY Pierre Joseph dit « jeanon », ménager.
- GAZAGNAIRE Barnabé, maréchal-ferrant.
- MALLET Antoine, cordonnier.
- RAPET Barthélémy, ménager.
- JOSEPH Antoine, cordonnier.
- BOUILLET Michel, maréchal-ferrant.
- GARANT Pierre, propriétaire de moulin à huile.
- NEGRIN Joseph, cultivateur.
- AUSSEL Jean-François dit « patience », ménager.
- GASQUET Jean-Paul, cultivateur.
- CUREL Joseph, propriétaire de moulin à huile.
- TAULANE Jacques, cultivateur.
- BOURRELLY Jacques dit « courchon », cabaretier³
- BOUVET Honoré dit « le jardinier », ménager.
- CUREL Antoine dit « la boule », tisserand.
- GAZAGNAIRE Pierre dit « castellat », cultivateur.
- MALLET Jean dit « croï », cultivateur.

N°397 : sol de magasin à JOSEPH Antoine, cordonnier.

N°398 :

- sol de maison et partie de maison à RAPET Barthélémy, ménager.
- Ecurie à NEGRIN Joseph, cultivateur.

N°399 : sol de boutique et boutique à JOSEPH Antoine, cordonnier.

N°400 : cour divisée en 1/21, pour les 1/17 ci-dessus nommés et à :

- HUGUES Honoré, cordonnier.
- GAZAGNAIRE Antoine, tisserand.
- ISNARD Scipion, notaire.
- ISNARD Paul dit « Venise », tisserand.

N°409 : écurie à JOSEPH Antoine, cordonnier.

³ Cabaretier : personne qui tient un débit de boisson.



Je ferme les yeux....J'imagine comment s'organisait la vie dans le château à cette époque. Pas d'eau courante ni d'égout, pas d'électricité.

Dans la cour, lieu commun, le maréchal-ferrant tapant sur l'enclume, sur le feu la lessiveuse où bout le linge, les poules grattant la terre battue, au fond, l'écurie et l'enclos du cochon, les tas de paille et de bois, les chiens qui aboient...

A l'intérieur du château, la division des pièces en appartements avec des parties communes telles que la cuisine, la fumée, les odeurs. Les enfants courant et criant dans ce grand escalier, cette promiscuité créant certainement des différents.....

Malgré ces inconvénients, il devait y avoir aussi de la solidarité, du partage, de la générosité et beaucoup d'humanité.

Le château est acquis en 1967 par la municipalité et après de nombreux travaux de restauration, la mairie est inaugurée le 24 septembre 1977, sous la mandature de Maximin ESCALIER.

Marcelle GRAZIANI



Plaque d'inauguration située dans le hall du château

Historique de la route Grasse Vence Rd 2210

(Suite et fin)

Il convient d'abord de rappeler que la construction de la route reliant Grasse à Vence a été réalisée en 2 étapes :

- un premier tronçon de 6.080 m allant de Pont du Loup à la Croix de Cigalon (située à l'actuelle intersection de la route des Quenières et de la RD 2210), soit à environ 2 kms de la place du village, achevé en 1866 après 3 années d'études et de travaux;
- un deuxième partie allant de la Croix de Cigalon à Vence, d'une longueur totale de 7.900 m.

Le présent article sera consacré à cette seconde tranche de travaux, en particulier pour l'achèvement de la liaison entre le Pont-du-Loup et le village.



LA COMPLEXITE ADMINISTRATIVE DU DOSSIER

Il a fallu attendre près de 7 ans avant que la 2ème tranche de travaux ne démarre.

A la suite de nombreuses réclamations de la municipalité de Tourrettes, le Conseil Général décida enfin de débloquer en 1872 une avance budgétaire exceptionnelle de 50.000 Frs pour poursuivre ces travaux sans en fixer l'objet précis, ni attendre les résultats du nouveau marché de travaux en cours de rédaction.

Compte tenu de l'absence d'informations sur l'objet de cette avance, Monsieur Emile BAUSSY, maire de la commune, fit part au Conseil Municipal, lors de sa séance en date du 16/09/1872, de ses inquiétudes sur l'emploi de cette somme, compte tenu que la rumeur publique faisait courir le bruit que la ville de Vence en serait la destinataire. Après délibération votée à l'unanimité, le Conseil Municipal décida d'adresser à Monsieur le Préfet une requête afin que cette avance soit réservée à l'achèvement de la portion de route entre le Pont du Loup et le village de Tourrettes.

Pour justifier sa demande, le Maire met en avant 2 arguments :

- 1er point : à cette époque les relations commerciales entre Tourrettes et Vence étaient très réduites ; elles étaient par contre très importantes avec Le Bar et surtout le marché de Grasse;
- 2ème point : l'ancienne route reliant la Croix de Cigalon et le village (la route des Quenières et la route de Saint -Jean) présentait des pentes très raides et le Maire précisait "*que c'est là que s'épuisent depuis de longues années nos plus vaillants attelages*".

Dans le cas contraire, le premier magistrat, poursuit en déclarant que "*le village de Tourrettes serait en quelque sorte condamné à rester jusqu'au dernier moment dans un isolement et que le commerce jusqu'à ce jour paralysé, attend avec impatience cette rectification indispensable pour communiquer librement avec Grasse et par ce moyen prendre tout son entier développement. Considérant que l'amélioration des routes a été de tout temps une source de prospérité et de richesses pour les communes*".

N'ayant toujours pas de réponse, le nouveau Maire, Monsieur Jean Joseph RAYMOND, réunit son conseil, le 11/08/1873, pour l'autoriser à relancer la demande de la précédente municipalité. Le Conseil Général décida finalement le 27/08/1873 de donner satisfaction à la commune en votant une somme de 45.000 Frs.

Auparavant, le Conseil de Préfecture avait déclaré, le 02/12/1872, l'entreprise Joseph PASCAL de Nice adjudicataire du marché pour la réalisation cette 2ème tranche de travaux et ce pour un montant de 144.917,03Frs.

Pour mener à bien ce projet, l'administration avait procédé au préalable à l'acquisition et parfois même à l'expropriation des terrains nécessaires à la réalisation de la route.

Le montant prévisionnel des indemnités à verser aux différents propriétaires était de 48.000 Frs, réparties de la manière suivante:

- terrains arrosables ou terrains plantés d'oliviers de 1ère qualité;
- terrains d'oliviers de 2ème qualité;
- terrains plantés de vignes ou de terres labourables;
- bois de pins;
- terrains incultes;
- démolition de maisons et dépréciation de toutes sortes.

Seules 2 maisons – l'une appartenant à Mr Bouvet et l'autre à Mr Augier- auraient été démolies pour la construction de la route dont les travaux ne débiteront qu'à la fin de l'année 1873.

LA TRAVERSEE DU VILLAGE



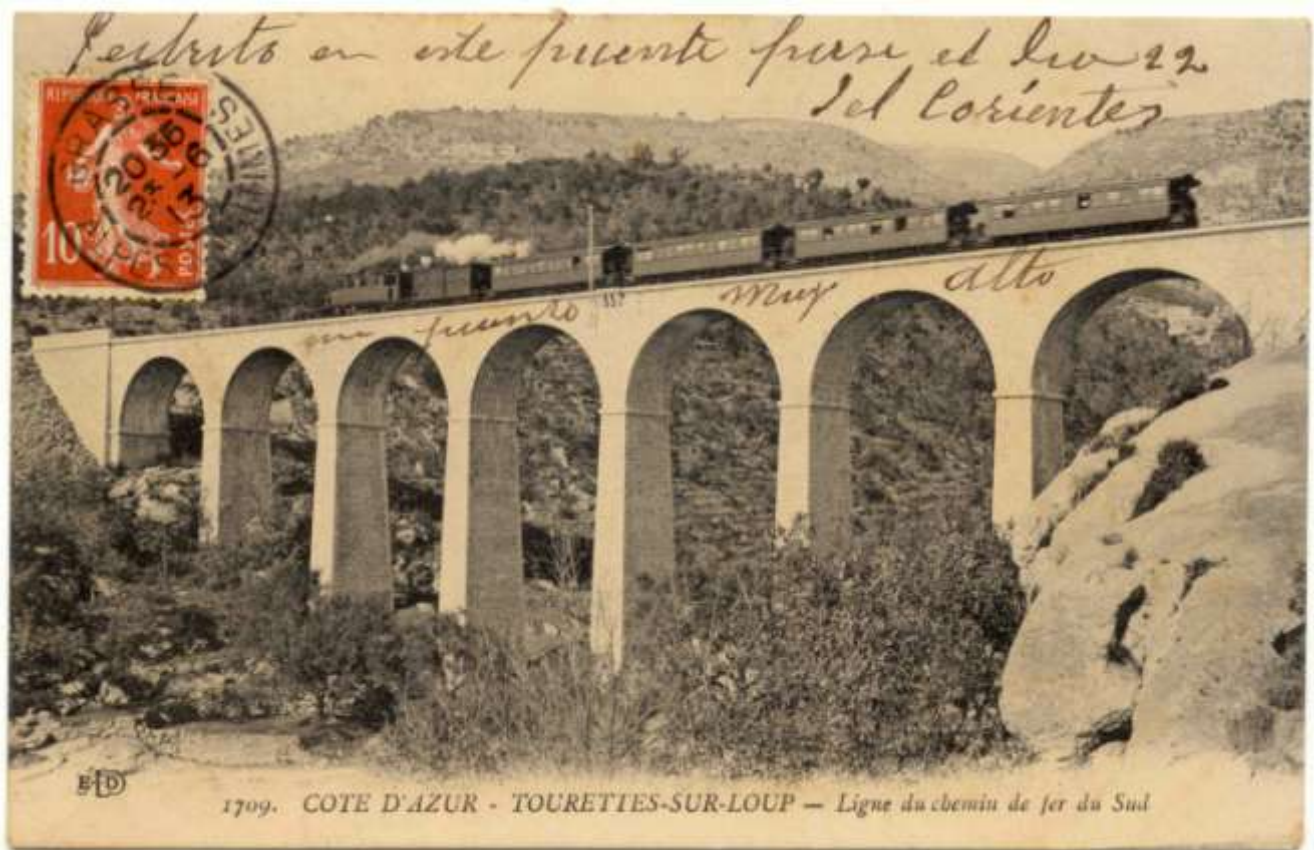
Outre la démolition de ces 2 maisons, le conseil général et la commune furent confrontés à deux autres problèmes : la construction d'un trottoir et l'abattage des arbres sur la place, dénommée « *le plan* » sur le cadastre de 1833.

Le projet d'origine de la construction de la RD7 prévoyait uniquement un trottoir de 37,50 m dans la traversée de la place du village et situé du côté droit de la route en direction de Vence.

Le 15/02/1874, la nouvelle municipalité de Monsieur Emile BAUSSY, de retour aux affaires de la commune, demanda au Conseil Général que ce trottoir soit prolongé du côté de Grasse jusqu'au vallon du Bourade ou Pascaresse, plus communément appelé vallon de la Baume. Pour le Maire, ce nouveau trottoir devrait avoir une longueur de 260 m et une largeur de 1,50 m. L'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées chiffré ce projet à la somme de 1.882,20 Frs, y compris le terrain à acquérir évalué à 650 Frs. Restait à savoir qui financerait ces travaux ?

Dans un premier temps, le Conseil Général refusa de subventionner ce projet mais finalement, le 06/04/1875, il décida de le financer en compensation des terrains que la commune avait cédés gratuitement au département pour la réalisation de ladite route.

Il restait un dernier point à résoudre: l'abattage de 3 arbres séculaires situés au nord de la place. Le 21/01/1877, Monsieur Paul GARENT, nouveau maire de la commune, réunit son conseil afin qu'il l'autorise à vendre le bois par adjudication verbale (montant estimé de la vente 450 Frs). La vente sera conclue et la recette sera inscrite au budget communal de 1878.



Au final, il aura fallu plus de 10 années pour que Tourrettes soit enfin relié à Grasse et Vence par cette nouvelle route.

Et il faudra encore attendre encore plus longtemps pour que l'arrivée du chemin de fer en 1892 achève l'amélioration de la desserte du village.

Philippe BENSÀ.

Les Turrettans et la guerre d'Algérie (FIN)

La France qui soupçonne le colonel Nasser de soutenir le FLN en moyens et en armes déclenche le 29 octobre 1956, avec Israël et la Grande-Bretagne, l'opération d'invasion du Canal de Suez, nationalisé par l'Égypte.

Par ailleurs, les attentats se multiplient dans tout le territoire algérien et la guérilla commence à se signaler dans les montagnes, surtout dans les Aurès et en Kabylie. Conscient que la guérilla en milieu rural ne lui permettra jamais d'avoir une audience internationale, le FLN tente par divers moyens d'infiltrer Alger pour y mener une campagne terroriste, ce qui conduira de janvier à septembre 1957 à la bataille d'Alger.



Honoré CHABRY

L'appel au contingent s'intensifie : ce sont désormais 470.000 appelés qui seront déployés en permanence dans le pays. Et les jeunes turrettans continuent de quitter le village pour traverser la Méditerranée:

Elie BELMOND, de 1957 à 1958 à la 12^e Compagnie du 3^e Régiment d'Infanterie Alpine, à Mostaganem puis Oran, qui aura la chance de rentrer en permission pour la naissance de ses enfants et à Noël 1957.



Le sergent Honoré CHABRY (†), de juin 1956 à janvier 1958 au 57^e Bataillon de Soutien à Reghaïa, dans la banlieue est d'Alger. Il sera cité à l'ordre du régiment : *«jeune gradé, dynamique et courageux, a participé à de nombreuses opérations et embuscades. Le 24 septembre 1957, ayant eu son chef de poste blessé, n'a pas hésité à aller le rechercher sous le feu rebelle et à le ramener à l'intérieur du dispositif»*; il recevra à ce titre la croix de la valeur militaire.

Elie CATANI, incorporé en décembre 1955 à Montpellier, rejoint le 410^e régiment Artillerie Anti-Aérienne où il sert de juin 1956 à début 1958 à Ain-Bessem, en Kabylie.

Elie BELMOND
(à droite)

Le 2° classe **Henry MAIFFRET**, qui a servi de janvier 1957 à Juin 1959 comme téléphoniste puis dépanneur auto à la 62° Compagnie de transmissions coloniales à Tlemcen (nord-ouest de l'Algérie).

Henry MAIFFRET

► Et il y eut la bataille du barrage, ("bataille des frontières"), menée par le général Salan, principalement sur la frontière tunisienne du 21 janvier au 28 mai 1958, à laquelle ont participé:

Le **Brigadier Jean-Louis BRIQUET** d'avril 1957 à août 1959, radio dans un peloton half-track au 19° régiment de chasseurs à cheval, stationné à Bouïra en Grande Kabylie. Il est revenu une fois en permission en 28 mois, à la suite du décès de sa grand-mère.

Le 2° classe **Ernest BEUIL**, de novembre 1957 à janvier 1960 au 81° Bataillon d'infanterie Alpine, à Chéria, wilaya de Tébessa, à la frontière tunisienne.



Jean-Louis BRIQUET

► Puis, certains ont été engagés dans les opérations du Plan Challe, conduites de février 1959 à avril 1961 pour détruire les unités du FLN de l'intérieur sur l'ensemble du territoire:

Le 2° classe **Victor BAGATTI**, de janvier 1958 à Décembre 1959 au 22 ° Régiment d'Infanterie de Marine, a crapahuté dans les djebels, fouillé des mechtas ou des grottes à la traque de rebelles en bordure de la frontière marocaine (où un barrage électrique a été mis en place, comme préalablement sur la ligne Morice à la frontière tunisienne).

Ernest BEUIL en 1957 (à gauche)



Le 1° classe Jean-Pierre ANGILLIS, qui incorporé en juillet 1958 à Mont de Marsan, a servi au 6° Régiment de Parachutistes Coloniaux de mars 1959 à novembre 1960 ; il a notamment participé à l'opération « Jumelles », la plus importante montée en Algérie, visant à anéantir la Willaya 3 dans les Aurès, et au cours de laquelle il sera blessé par éclat de grenade à la jambe.

Le 1° classe Victor MARIO, incorporé à Nîmes en septembre 1958, a servi à la section transmissions du 407° Régiment d' Artillerie Anti- Aérienne à Tizzi-Ouzzou, en Grande Kabylie, d' Août 1959 à décembre 1960.



Victor MARIO

Le 1° classe Ferdinand GALGANI, formé comme radio-graphiste en novembre 1958 à Carpiagne(13), affecté comme conducteur poids lourd au Groupe de Transport-514 à Metja-Boufarik, puis au Groupe de Transport-520 à Beni-Messous (banlieue d'Alger) de décembre 1959 à mars 1961.



Jean-Pierre ANGILLIS



Ferdinand GALGANI

Le Sergent Marcel ROSSO, sert pendant 2 ans, à partir de février 1960 avec le « béret rouge » du prestigieux 1° Régiment de Chasseurs Parachutistes stationné à Philippeville, près de Batna et dans les Aurès, l'une des régions les plus actives durant la guerre.

Marcel ROSSO, à gauche



Le 1° classe Antoine MONZO sert de mai 1960 à mai 1962 au valeureux Régiment d'infanterie coloniale du Maroc (RICM), stationné dans l'ouest oranais, dans les régions de Tlemcen (la « Grenade africaine ») Nedroma et engagé dans le secteur de Nemours pour détecter et localiser en temps réel les tentatives de passages des rebelles sur le barrage nord marocain.

Le Caporal-chef Georges RISSO, qui après ses « classes » à Montpellier, a servi 23 mois de 1960 à 1962 au 21° Régiment d' Infanterie puis à la suite de sa dissolution dans le commando de chasse du 81° Régiment d' Infanterie Alpine, stationné à Djidjelli en petite Kabylie.



Georges RISSO

► Les suivirent ensuite pour la fin de la guerre :

Le Caporal-Chef Jacques DURANDO, de juin 1961 à Septembre 1962 au 29° bataillon du Génie, à Morsott à l'Est des Aurès.

Le Caporal Raymond NOBLE, appelé dans l'armée de l'air à la Base Aérienne 140 de Blida d' Août 1961 à Mars 1963.

Le 1° classe Roger ISOARDI, qui embarqué à Marseille sur le « Ville de Bordeaux » le 7 janvier 1962 débarque à Philippeville et sert aux 35° puis 39 ° Bataillon du Génie jusqu' au 17 février 1963 comme conducteur de jeep de son commandant de compagnie, puis comme armurier.



Jacques BONO qui, après ses classes à Châlons-sur-Marne a servi comme conducteur poids lourd au sein du Service des Essences des Armées.

et **André PELLEGRINO**, **Marcel** et **Gilbert VIALE**, **Honoré FOURNIER**, **Sylvain PIGALLIO** (†), **Georges BARRIERA** (†), **Jean-Pierre PALADINI**(†), **Jean BROCHIERO** (†), **Francis SCALZO** (†), **Julien BOETI** (†).

► Les Accords d'Évian du 18 mars 1962 stipulaient la réduction des forces françaises à 80.000 hommes un an après l'autodétermination et leur évacuation totale deux ans plus tard, à l'exception des bases navale et aérienne de Mers-el-Kébir et Bousfer, des bases d'essais nucléaires au Sahara ainsi que la base de lancement de missiles de Colomb-Béchar, concédées pour cinq ans.

Des Tourrettans ont donc séjourné sur le territoire après le 5 juillet 1962, date officielle de l'indépendance de l'Algérie comme **Didier BARON**, quartier maître dans la marine à BONE (Février 1963 - Juillet 1964) ou le **Caporal -Chef André PREVOT** (Classe 63-1/ C, du 19° régiment du Génie) qui retrouvera à Alger **Jean GAZAGNAIRE** et **Marc BOURRELY** (affecté à la 19° Section d'Infirmiers Militaires) et sans doute d'autres encore sans doute que nous n'avons pas retrouvés....



Devant la cathédrale d'Alger, André PREVOT, Marc BOURRELY (†), Marc ISOARDI et Jean GAZAGNAIRE

Le dernier habitant du village à avoir séjourné sous l'uniforme en Algérie est sans doute **Jacky LORENTZ**, 1° classe de mai à août 1966 au 701° Groupe d' Artillerie Guidée, formation chargée d'expérimenter des systèmes d'arme à base de missiles à Colomb-Bechar avant son transfert à Biscarosse.

LE CAS PARTICULIER DES MILITAIRES D'ACTIVE

Deux habitants du village, militaires d'active dans l'armée de terre, ont aussi participé avec bravoure à ce conflit.

Le **sergent Jean MUSSO** s'est engagé en mars 1955 dans la « coloniale » au titre du 1^{er} Bataillon du Régiment de Marche du Tchad de Pontoise. Après deux séjours en Afrique Noire, à Dakar et Bamako, il rentre en métropole. Nommé sergent en décembre 1958, il embarque à Marseille pour l'Algérie sur le « Joffre » en septembre 1959. Il sert alors jusqu' en février 1962 au 65^e Régiment d'infanterie de Marine dans l'Oranais.



Jean MUSSO



Né en Algérie, l'adjudant Gaëtan FRULIO (†) effectue en 1948 son service militaire pendant 18 mois au 3° Zouaves à Bône. Après une mission opérationnelle de 27 mois en Indochine, il rejoint à nouveau l'Algérie de 1954 à 1962 dans le Constantinois. Pendant les 2 premières années, il commandera des « Turcos » au sein du 2° Bataillon du 3° Régiment de Tirailleurs Algériens puis des appelés



du 3° Bataillon de Zouaves. Sa conduite valeureuse lui vaudra de recevoir la croix de la valeur militaire, avec 2 citations à l'ordre de la brigade, décernées en 1958 et 1960, pour son courage et son sang-froid lors d'embuscades tendues par les membres du FLN, alors qu'il effectuait des missions de protection des convois ferroviaires le long de la frontière tunisienne.



Ils sont tous revenus, indemnes, avec des souvenirs de leurs compagnons d'arme mais aussi de ces paysages de montagne, pelée et rongée de soleil, ces odeurs de lentisque ou d'oranges amères, si bien décrits par Albert Camus dans « Noces à Tipasa » : « *C'était encore les oliviers, les linges bleus du ciel entre les branches, et l'odeur des lentisques le long des prés roussis où séchaient des étoiles violettes, jaunes, rouges* »- rappelaient parfois leur village, « la Constantine provençale ».

*« Même avec un fusil
C'était un beau pays...L'Algérie »
comme l'a chanté Serge Lama.*

La liste des noms cités n'est sans doute pas exhaustive.

Nous remercions par avance les lecteurs qui souhaiteraient apporter des précisions ou qui détiendraient des documents sur cette période de bien vouloir contacter l'un des membres de la société.

Bernard OBERTO



RECTIFICATIF

Josiane Chiotasso nous a précisé :

- ✓ Que page 13 du bulletin n°1 il y avait une petite erreur : « son père Marius Chiotasso habitait avec sa femme et elle, alors âgée de 10 mois, à Toulon » et non pas à Tourrettes chez ses parents comme indiqué dans l'article.
- ✓ Que son père servait initialement à bord des sous-marins et que pour rassurer sa mère qui était en permanence inquiète de le savoir en plongée avait demandé sa mutation à bord d'un navire de surface. Le destin est cruel !



Une visite du château en 1914 (FIN)

Nous avons laissé dans le bulletin précédent notre journaliste parisien au pied de l'escalier. Il commence à monter les marches et dès le premier palier il peut observer des inscriptions patriotiques, des faisceaux et des haches. Mais son intérêt se porte surtout sur des vestiges de deux tableaux qu'il définit comme « de genre » et précise « si j'ose dire ».



Le premier est une représentation de la fameuse scène de la mort du chevalier d'Assas. Capitaine de 27 ans, il sert au régiment d'Auvergne qui participe à la guerre de sept ans (1756-1763). Dans la nuit du 15 au 16 octobre 1760, lors de la bataille de Klosler Kampen, étant aux avant-postes, il est surpris par un groupe de soldats ennemis qui lui ordonnent de se taire. Plutôt que d'obéir, il donne l'alerte en criant « A moi Auvergne, voici l'ennemi » et tombe mortellement touché de plusieurs coups de baïonnette. Il est surprenant de noter que les soldats



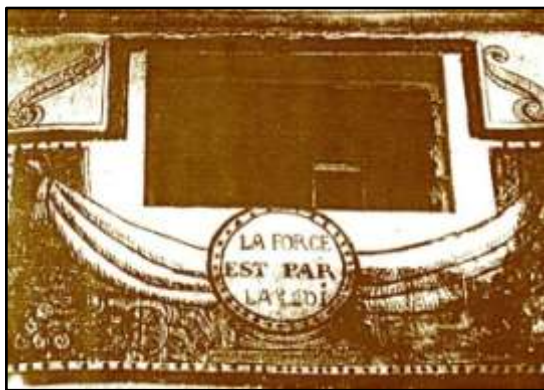
de la révolution mettent à l'honneur un officier de la noblesse. En fait, ce sont ses qualités de soldat et son sens du sacrifice suprême que les auteurs de la peinture ont voulu mettre en exergue. Georges Cain précise « une banderole sort de la bouche du héros », aujourd'hui on parlerait d'une bulle avec le texte « Feu Auvergne, c'est l'ennemi ». L'autre figure un duel au pistolet mais ces deux peintures sont abimées, presque effacées « comme rentré dans le mur, à peine visible ».



Arrivé au premier étage, l'état des dessins est par contre beaucoup mieux conservé. Au-dessus des portes, les fresques où se mêlent haches, baïonnettes, bonnets phrygiens et lauriers sont pratiquement intactes. Il y a beaucoup de lauriers, sans doute pour célébrer les victoires du général Bonaparte. Contrastant avec ces représentations martiales, il observe à côté un ensemble d'instruments de musique : une guitare ; deux harpes et trois clairons. L'auteur faisant preuve d'humour a peint une banderole : « Ils sont d'accord ».

Il poursuit sa montée de l'escalier, au deuxième étage le décor change. Les peintures traduisent ce que beaucoup de soldats ressentent quand ils sont loin de chez eux : le besoin de rêver à leurs paysages familiers. Le peintre devait être un enfant du faubourg parisien : *« le garde-meuble et l'hôtel Crillon sont devenus sous les pinceaux de nos braves soldats deux redoutes quasi crénelées, toutefois l'emplacement de l'échafaud est soigneusement indiqué »*. Il s'agit de la représentation de la Place de la Concorde où la guillotine « le terrible moulin à silence » était montée. La Bastille est plus ressemblante avec au premier plan un fédéré qui tire au canon : *« un de ces canons que les lourds chevaux du brasseur Santerre-le général Mousseux- qui n'avait de Mars⁴ que la bière avaient amenés »*.

En levant la tête, il voit un toit endommagé et le soleil qui darde ses rayons par les trous de plafond où les poutres dénudées apparaissent. Il marche dans de la paille et compare ce qui l'entoure : *« des loques multicolores-drapeaux de misère- accrochées par des ficelles qui flottent dans l'escalier »* aux peintures des ruines romaines de Hubert Robert.⁵



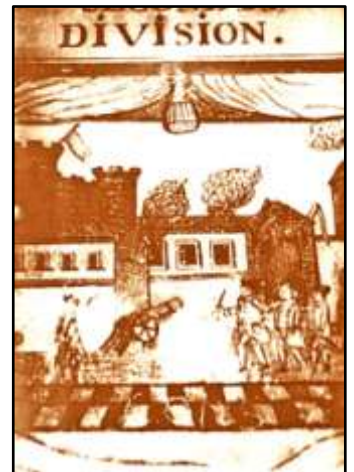
Par les fenêtres et les fissures il observe le paysage. La campagne est *« toute printanière et toute embaumée, partout des arbres en fleurs, de la gaieté, du soleil »*.

⁴ Le dieu de la guerre chez les romains.

⁵ Peintre français (1733-1808) qui passa 11 ans à l'Académie de France à Rome.



En redescendant il voit une porte s'ouvrir, il rentre. Il est accueilli en patois par une « vieille haillon-neuse ». Elle fait cuire sous la cendre des pommes de terre, sur la hotte de la cheminée lézardée des vestiges d'une armoirie. Devant ce spectacle il compare : *« la modeste cuisine élaborée aux restes somptueux de cette armoirie de la Renaissance »*.



Pour conclure son article il fait encore référence à un des peintres Le Nain⁶ et affirme que : *« la vision de cette paysanne si pauvre qui fait cuire son humble nourriture dans cette cheminée écussonnée semble parfaitement résumer toute l'histoire de l'ex château des seigneurs de Tourrettes-sur-Loup »*.

Les photos de cette peinture naïve révolutionnaire sont rares ; si des lecteurs en possèdent la SHT souhaiterait les emprunter pour pouvoir les numériser.

⁶ Trois frères peintres français de la première moitié du 17^{ème} siècle dont une partie des œuvres représentent des scènes de la vie paysanne.

Mais où est l'âne ?

Je me souviens d'une aventure qui m'est arrivée à Tourrettes quand j'avais 7 ou 8 ans, ça devait être dans les années 1935. Ma sœur jumelle et moi habitions avec maman le vieux Nice. Papa étant décédé, ma mère gagnait difficilement sa vie en faisant des ménages et la lessive chez des gens. Avec ma soeur, Liline, nous n'étions pas bien grosses; aussi le service de santé de Nice a proposé à maman de nous envoyer en colonie de vacances, deux ou trois semaines durant l'été, au domaine des Courmettes à Tourrettes. A l'époque le lieu accueillait des enfants à la santé fragile dont les parents n'avaient pas de gros moyens.



Nous voilà parties en train, maman, ma tante, Liline et moi. Arrêt à la halte des Valettes, en bas de la route des Courmettes. On avait promis à maman un âne qui devait nous attendre au train pour porter nos valises et nous mêmes, les enfants, en cas de grosse fatigue. On attend un peu mais l'heure tournait et ma tante et maman devaient reprendre, le soir même, le train vers Nice.



Aussi nous décidons de commencer le chemin à pied à la rencontre du fameux âne....Il faisait une chaleur! ça devait être en fin de matinée. A chaque tournant on disait "Il est où maman, l'âne?" Et ça montait et ça tournait, je me souviens qu'on n'en pouvait plus...Et cet âne qu'on guettait comme le Messie...Et bien il n'est jamais arrivé. Quand, enfin, nous avons atteint les Courmettes, les organisateurs nous ont avoué nous avoir oubliées!!

Le séjour s'est bien passé, je me souviens d'une grande bâtisse et de la liberté que nous avions. Rien n'était organisé pour les enfants, nous pouvions faire ce que nous voulions avec obligation de laver nous mêmes notre linge. Les gens étaient assez gentils mais très indifférents à notre vie.



Je ne suis jamais remontée aux Courmettes depuis cet été 1935.

J'habite toujours le même appartement dans le vieux Nice; pourtant je viens souvent en bus à Tourrettes. Hasard de la vie, ma sœur jumelle Liline s'est installée avec Ludo, son mari, à la fin des années 1950 à Tourrettes. Ils reposent maintenant tous deux au cimetière du village mais je viens fréquemment saluer ma nièce, mes petits et arrière petits neveux qui habitent le quartier de La Madeleine.

La vie passe vite... Il est loin le temps où avec Liline on attendait l'âne des Courmettes!

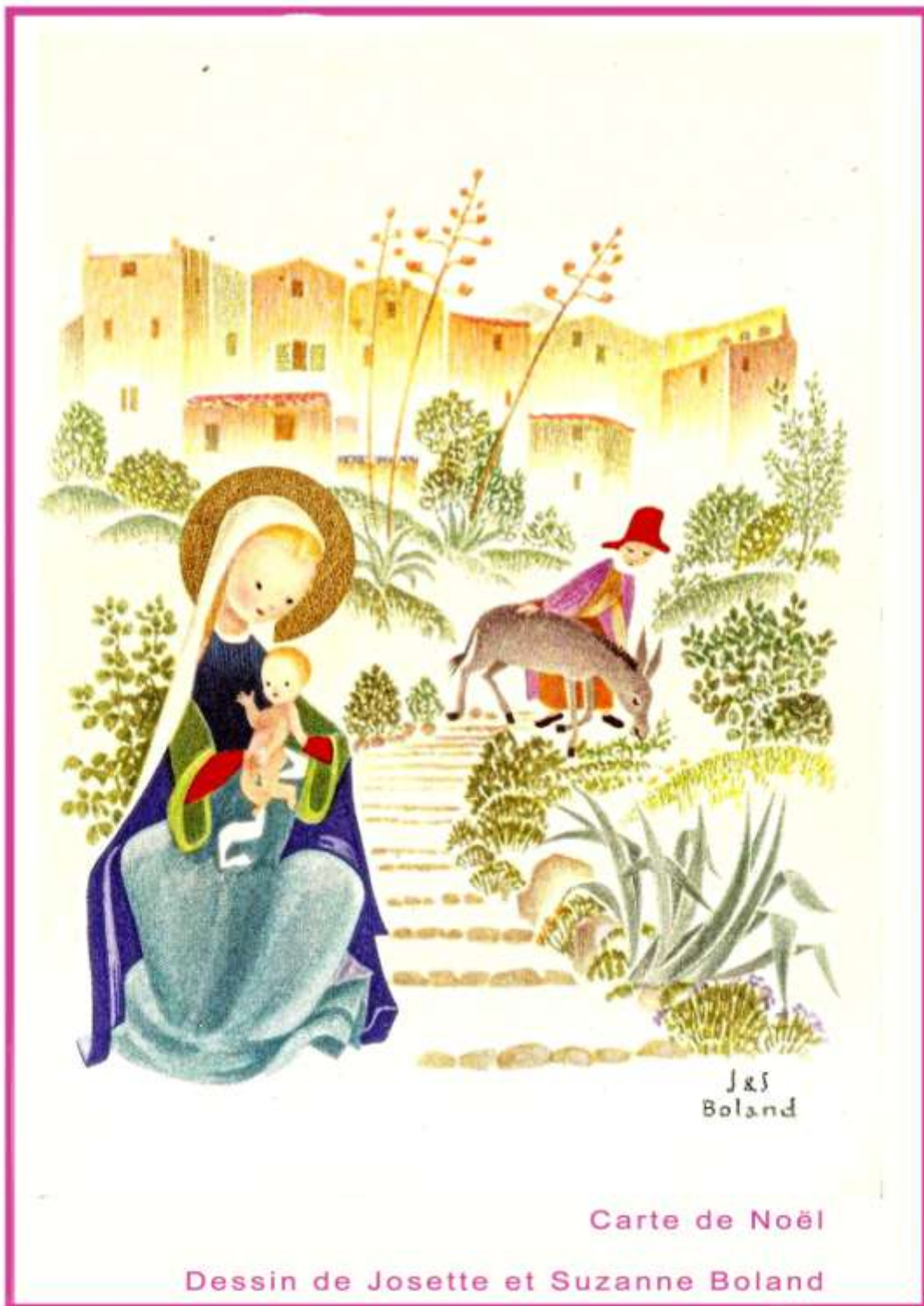
Simone Grosso

Propos recueillis par Sylvie Carbou.









Carte de Noël

Dessin de Josette et Suzanne Boland

Editeur:
Société Historique de Tourrettes

Site Internet:
<http://shtourettessurloup.com>

